



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 21 décembre 2012

Présents : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Vincent CORTESE, Liliane DUFOUR, Dominique HOURDE, Loredane RONQUETTE, Philippe ROSSAT.

Absents : Francis BOIS, Joël CLARAC, Maurice CATTELAN, Céline MAGNIN donne procuration à Hélène BOIS.

Secrétaire de séance : Dominique HOURDE.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la motion RTA. Accord.

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2012 : le Maire

Aucune remarque.

Vote : contre : 0 abstention : 0 pour : 8

2 – Engagement des dépenses d'investissement pour 2013 : Guy JULLIARD

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal, avant adoption du budget 2013, de faire application de cette disposition à hauteur de 287 770 € (< à 25% x 1 151 080 € des dépenses d'investissement 2012) ventilés de la manière suivante :

Au chapitre 21 : 110 000 €

- Achat de matériel de voirie : 20 000 €
- Achat de matériel et outillage : 30 000 €
- Matériel de bureau et informatique : 5 000 €
- Mobilier : 5 000 €
- Autres immobilisations : 50 000 €

Au chapitre 23 : 177 770 €

- Démolition maison Neveux : 15 000 €
- Finition tranche 4 Chef-Lieu : 15 500 €
- Finition Cettier Le Crozat : 55 200 €
- Variateurs éclairage public : 16 700 €
- Vestiaires salle polyvalente : 15 000 €
- Curage Rieubel, débroussaillage : 10 000 €
- Autres immobilisations : 50 370 €

Arrivée de Hélène BOIS.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

3 – Subvention exceptionnelle aux écoles pour projet pédagogique : le Maire

Lecture du courrier de Madame CHAUVEAU, classes CP, CE1 qui sollicite une subvention pour un projet de voyage scolaire à Paris durant 3 jours, au printemps 2013.

Un plan de financement a été établi et la participation demandée à la commune est de 2900 €.

Considérant que le montant attribué à l'école sur le budget 2012 s'élevait à 5800 € pour un nombre d'élèves qui a baissé à la rentrée 2012-2013, il reste alors 1000 € qui ne seront pas budgétisés sur 2013.

Ainsi déduits ils pourront être dégagés pour alimenter cette subvention demandée. Il est alors proposé de rajouter 1000 €, soit au total une participation communale de 2000 €.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

4 – Indemnité trésorier : le Maire

L'indemnité demandée pour 2012 est de 531.45 €.

Vote : Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 9

5 – Fixation de la rémunération des 2 agents recenseurs : le Maire

Tarif proposé + 10 % par rapport à 2008, soit 825 € net par agent recenseur.

Virginie CORTESE et Sylvie TORRETON effectueront le recensement du 17 janvier au 16 février 2013.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

6 – Participation frais de scolarisation école privée St Joseph : le Maire

Lecture du courrier demandant une participation pour 7 élèves scolarisés.

Vote : Contre : 8 Abstention : 2 Pour : 0

7- Délibération validation plan de circulation Bourg centre : le Maire

Les travaux d'enrobés au Chef-lieu sont terminés.

Il est demandé de valider le plan de circulation, vu lors d'une précédente réunion de la commission des travaux, à savoir :

Rue du Bourneau : en double sens

Rue Philomène Durieux : en sens unique de la salle des fêtes vers RD

Rue du Cochard : en double sens avec sens prioritaire montant

Rue la Garde : double sens pour accès aux HLM La Garde et La Vie Plaine depuis la RD puis sens interdit pour accès à la rue du Cochard au niveau des HLM

Rue la Vie Plaine : sens interdit sauf riverain depuis la RD

Rue de Malpasset : route barrée au sommet à l'intersection RD

Dominique HOURDE fait remarquer qu'un sens interdit sauf riverains ne devrait pas être mis en place, car il ne sera pas respecté.

Pour validation du plan de circulation ci-dessus :

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

8 – Travaux environnement : Guy JULLIARD, le Maire

Suite à la visite de chantiers du 17 novembre 2012 par la commission des travaux et des élus municipaux (voir compte-rendu de la commission travaux du 17 novembre).

- Sécurisation accès écoles

Il reste une barrière à mettre en place dans le prolongement de celles installées à côté de l'arrêt de bus.

Laisser vivre les équipements installés et on verra les améliorations à envisager par la suite.

- Lotissement « Le Crosat »

La neige étant arrivée, les travaux restant à réaliser sont suspendus et reprendront dès que le temps le permettra.

- Finitions Chef-Lieu

La neige étant arrivée, les travaux restant à réaliser sont suspendus et reprendront dès que le temps le permettra.

- Curage le Rieubel : entreprise retenue : MARTOIA TP pour 8304 €. HT

- Débroussaillage Rieubel : entreprise retenue MARTOIA TP pour 5979 € HT

- Vestiaires du foot à la salle polyvalente : devis faïence : 5905 € TTC par vestiaire, devis peinture : 2414 € pour les 2 vestiaires, devis sols plastique ou carrelage : en attente. Il serait bien de faire réaliser les sols en matière plus résistance, style résine.

Autres travaux en cours ou à entreprendre en plus de ceux cités à l'engagement dépenses 2013 :

- Réfection mur du cimetière : 11189 € + 6142 € TTC + dépose repose stèles : 3360 € TTC
- Enrobé définitif RD 80 entre Maison GEORGES et OPAC (revoir estimation)

- Chauffage Capucin Gourmand : 15 000 €. Pour information, malgré un appel à candidature, aucun gérant ne s'est présenté.
- Validation étude eau lotissement ZA Amoudon : 3 530 €
- Etude géologique lotissement ZA Amoudon : 3 690 €
- Nettoyage mairie : 932.88 €/ mois.
- Maison NEVEUX vers Mairie, on attend l'étude sur le plomb avant la démolition et la reprise provisoire de l'enrobé. L'aménagement définitif sera réalisé en même temps que l'enrobé définitif de la RD par le Conseil Général.

Finances : Guy JULLIARD

Une situation des dépenses et recettes établie au 19/12/2012, est remis à chaque conseiller.

- Solde restant, résultats 2011 intégrés : 387 084,52 €.
- Les dépenses d'investissement à venir seront affectées au budget 2013.
- D'ici fin janvier, la commission des finances se réunira afin de préparer le budget 2013.

Quelques recettes perçues au titre de l'année 2012 :

- Impôts locaux : 216 726 e
- FCTVA budget commune : 132 611 €
- FCTVA budget eau : 1 949 €.

SORÉA : Guy JULLIARD

Le dernier conseil d'administration a eu lieu le 13 décembre 2012.

Suite à l'entrée en application de la loi NOME en 2015, la perte de clients devrait, selon estimation, entraîner une perte sur le chiffre d'affaire d'environ 2,5 M € d'ici 2016.

Pour compenser cette perte il est nécessaire de trouver d'autres clients en dehors de la zone historique, de développer d'autres activités et étendre le périmètre géographique.

Quelques exemples d'extension du périmètre géographique :

- Hydro-électrique

Via HYDRÉA, sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Via ENERALP, sur le grand quart Sud-Est (Rhône-Alpes, P.A.C.A., Languedoc-Roussillon).

- Photovoltaïque

Extension vers Rhône-Alpes, P.A.C.A., Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Aquitaine.

- Eolien

Extension vers le grand quart Sud-Est (Rhône-Alpes, P.A.C.A., Languedoc-Roussillon).

- Biomasse / Méthanisation

Projet de création d'une filiale « XYLÉA » (Bois Energie) avec extension sur tout le grand quart Sud-Est.

- Communications électroniques

Une filiale « FIBRÉA » vient d'être créée. Extension sur toute la Savoie.

- Projet de rachat d'une ligne ERDF entre Hermillon et Valloire

SORÉA souhaite le transfert d'une partie du réseau HTA de ERDF vers SORÉA.

Montant de l'opération : 350 K € environ.

Procédure de transfert : chaque commune achète à ERDF la partie de réseau passant sur son territoire, SORÉA la rembourse au moyen d'une redevance d'investissement d'un montant équivalent.

Répartition : Hermillon : 6 K €

Saint-Jean-de-Maurienne : 36 K €

Villargondran : 60 K €

Saint-Michel-de-Maurienne : 24 K €

Saint-Martin-d'Arc : 96 K €

Valloire : 134 K €

Environnement (villages et maisons fleuries) : G. JULLIARD

Compte-rendu de visite du jury d'arrondissement.

Pour notre commune les points positifs retenus sont :

- Commune très propre et très entretenue.

- Fleurissement de très grande qualité digne d'une commune 3 fleurs.
Le conseil municipal adresse ses félicitations à ses employés communaux.

Sports loisirs école CCCM : Philippe ROSSI

- Remerciements de diverses associations pour la subvention communale.
- CCCM : conseil communautaire du 13 décembre.
- Tarification centre nautique.
- Projet d'acquisition par la C.C.C.M., du bâtiment MILLIEX situé dans la zone du C.A.R.
- Cérémonie du rapport d'activités le 28 janvier à ST JULIEN MONTDENIS, décalée au 29 janvier.
- Inauguration du magasin « Paysans d'ici et d'ailleurs » le 24 janvier à 18 h.

Jeunesse communication CCAS : Hélène BOIS.

- Soirée du père Noël programmée le 22 décembre, crèche vivante à l'église et repas à la salle polyvalente avec implication des jeunes de la commune.
- Rétrospective sur le journal « La Maurienne » sur les travaux chef-lieu, école et Cettier.
- Le courrier pour le bulletin sera envoyé à chaque président en début d'année.
- Repas du CCAS : prestation vraiment moyenne de la part du traiteur, celui-ci a été convoqué et a revu le prix du repas à la baisse avec ses excuses.
- Les colis sont arrivés et seront distribués.
- Salle polyvalente, une fresque est prévue contre le mur côté Modane. Demander un devis à INIS.

9 – Motion RTA : le Maire

Lecture de la motion adoptée par la CCCM en date du 13 décembre et qui doit être prise par chaque commune

- pour que RTA revoie sa position quant à la restructuration de l'activité des fonctions supports et technologiques alors même qu'il s'est engagé à maintenir un potentiel de recherche en France.
- pour appeler l'attention particulière du Gouvernement sur l'urgence des évolutions possibles.
- pour demander qu'aboutissent les négociations en cours relatives à l'énergie.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

10 – Affaires diverses : le Maire

- AFP : Yves PASQUIER a repris le dossier et se charge de relancer les études.
- Départ en retraite de Marie-Geneviève CORTESE, un repas est programmé.

L'entretien des locaux de la Mairie se fera dès 2013 par l'entreprise REY AMTP, 3 fois par semaine, pour un coût mensuel de 932.88 € TTC.

- Affaire Arcassière : Me MONTMASSON à contacter de nouveau pour régularisation urgente.
- Recrutement pour remplacement à l'accueil de la Maire, en cours.
- Vœux de la municipalité le 12 janvier.

Vincent CORTESE demande que Monsieur le Maire intervienne pour le stationnement dangereux de véhicules dans le virage du lotissement de l'Arcassière, du fait du parking OPAC trop restreint. Demande le remplacement du camion du service technique, le Maire indique que les ST se renseignent.

La machine à glaçons de la salle polyvalente ne fonctionne plus. Elle sera remplacée par celle du Capucin Gourmand.

Les plaques de cuisson ne chauffent plus.

Loredane RONQUETTE, demande où en est le site internet. Ce point sera vu en début d'année.

Fin de séance : 20 h.30